

FETE DU MOULLOUD

RECUEILLEMENT ET OFFRANDES EN SOUVENIR DE LA NAISSANCE DU PROPHETE

Les fidèles de l'islam entament cette nuit la commémoration de la naissance du prophète Mahomet (569 après J.C) soit moins de trois semaines avant Noël. Il s'agit de la fête du Mouloud qui intervient chaque année à la onzième nuit lunaire ou encore au douzième jour du troisième mois lunaire chez les musulmans (Rabi Lawal selon les érudits).

Ainsi pour compter de ce soir et jusqu'à demain, l'ensemble des fidèles se recueillera autour du coran, livre sacré dont les versets seront lus et commentés en public dans les mosquées de nos villes et nos campagnes. L'occasion sera également donnée à l'armée de mendiants et autres nécessiteux qui peuplent nos lieux de culte, nos marchés et nos rues de se livrer à une forme de ripaille somme toute singulière. En effet comme lors de la plupart des fêtes musulmanes mais davantage pendant la célébration du Mouloud, il est recommandé de faire l'aumône, de ne pas se laisser guider par ses ins-

tincts, de faire preuve de grandeur d'âme à l'égard des plus démunis. C'est dire que les galettes, les beignets, les boules d'akassa et divers mets confectionnés à partir de nos céréales permettront à nos "garibous" de passer d'agréables moments. Par contre, la bombance elle, est proscrite dans les familles surtout lorsque la conjoncture ne le permet pas.

Dans les milieux bien informés des affaires islamiques on précise que le prophète est né un lundi. Les premières révélations du coran lui ont été faites un jeudi alors qu'il avait 40 ans (609 après J.C.). Il s'agit des versets du chapitre 96, "caillot de sang".

Pendant 13 ans, Dieu lui transmettait les versets du coran à la Mecque par l'intermédiaire de Djibril (Ange Gabriel chez les catholiques). L'Hégire (exil de Mahomet) est intervenu en l'an 622 ap. J.C. Après avoir échappé à ses assaillants, le prophète, réfugié à Médine est resté enfermé chez lui. C'était un vendredi, le 16 juillet. Le lundi suivant, il entreprit la construction de la première mosquée de l'islam à Médine où il mourut le lundi 8 juin (632 ap. J.C) après son pèlerinage d'adieu sur le Mont Arafat, effectué également un lundi.

Depuis, les musulmans considèrent comme sacré les trois jours suivants : lundi, jeudi et vendredi. Le premier correspondant à la date de naissance du prophète et à sa mort, le second à celle relative aux révélations du coran et le dernier à la date de création du genre humain.

Puisse cet anniversaire inciter nos frères musulmans à plus de tolérance et de modestie dans ce monde constamment troublé.



Apprendre à lire, à comprendre, à écrire et à commenter les versets du Coran : un acte de foi pour le fidèle musulman.

Ahmed M. KONE